



[🏠](#) > [Ma mairie](#) > [Sécurité](#) > **La Police municipale**

La Police municipale

Contenu de la page : La Police municipale



La Police municipale de Bry sur Marne, a été créée en 1990 après consultation de la population et sur l'instigation de Monsieur Jacques LASNE Maire élu.

L'effectif de 18 gardiens a été confirmé et augmenté de 5 agents supplémentaires par Monsieur Jean-Pierre SPILBAUER, Maire et Conseiller régional actuel de Bry sur Marne, pour la mise en place relative à la loi des trente cinq heures, qui a nécessité la création d'une cinquième brigade.

Suite aux nouvelles dispositions légales permettant aux Polices municipales d'effectuer des missions de relevés d'infractions au code de la route, il a été créé une brigade motorisée de trois agents. A ce jour, ce service est composé de vingt six fonctionnaires de Police municipale, deux agents de surveillance de voie publique et un agent administratif.

Depuis janvier 1991, la Police municipale est opérationnelle tous les jours de l'année, 24H sur 24H, le service administratif est chargé de l'accueil du public du Lundi au Vendredi de 8h30 à 17h30.

La Police municipale a été mise à l'honneur au JT de TF1 et dans la presse.

Ses pouvoirs et missions

Le maire

Le maire est l'autorité compétente pour prendre et faire respecter les mesures nécessaires au maintien de l'ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publics sur le territoire de la commune.

Il est chargé, sous le contrôle administratif du représentant de l'État dans le département, de la police municipale, de la police rurale ainsi que de l'exécution des actes de l'État qui y sont relatifs.

Il agit, également, en qualité d'officier de police judiciaire.

La police municipale

La diversité des missions confiées à la Police municipale s'est considérablement accrue ces dernières années. Des interventions autrefois réservées à la Police Nationale, font désormais parties de son quotidien professionnel. La police municipale a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité public sur le territoire de la commune.

Elle concerne notamment :

- la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques,
- la répression des atteintes à la tranquillité publique telles que les rixes et disputes accompagnées d'ameutement dans les rues, le tumulte excité dans les lieux d'assemblée publique, les attroupements, les bruits (y compris ceux de voisinage), les rassemblements nocturnes troublant le repos des habitants et tous actes de nature à compromettre la tranquillité publique,
- le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements de personnes (foires, marchés, réjouissances et cérémonies publiques, spectacles, jeux, cafés...),
- l'inspection sur la fidélité du débit des denrées qui se vendent au poids ou à la mesure et sur la salubrité des comestibles exposés en vue de la vente,
- la prévention et la cessation des accidents, fléaux calamiteux, pollutions de toute nature (incendies, inondations, ruptures de digues, éboulements, avalanches, maladies épidémiques ou contagieuses, épizooties...) par la distribution des secours nécessaires,
- la prise provisoire de mesures contre les personnes atteintes de troubles mentaux et dont l'état pourrait porter atteinte à la moralité publique, à la sécurité des personnes ou à la conservation des propriétés,
- la prise de mesures tendant à pallier ou à remédier aux événements résultant de la divagation d'animaux malfaisants ou féroces,
- la réglementation de la fermeture annuelle des boulangeries en raison des congés payés après consultation des organisations concernées.

Son engagement

La Police municipale de Bry-sur-Marne contribue à la sécurité et la qualité de vie en société. Pour y parvenir elle reste à l'écoute et attentif aux attentes des citoyens, des autorités et des autres acteurs de la commune.

Votre Police municipale est prête à prendre en compte toute demande relevant de sa mission de police, et intervenir avec flexibilité, ouverture et esprit de service, de manière dynamique et positive.